

Guide des bonnes pratiques de gestion des déchets d'agrofourniture

moi
je recycle!

GRCETA



ADIVALOR

Les agriculteurs français : champions du monde du recyclage !

Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre l'ensemble des professionnels de l'agro fourniture :

- **300 000 agriculteurs**, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte.
- **1 200 coopératives** ou négociants agricoles réalisent la collecte
- **330 metteurs en marché**, industriels ou importateurs contribuent au financement des différents programmes de collecte et de valorisation, via une éco- contribution spécifique.



AIVALOR®

Créée le 4 juillet 2001 à l'initiative de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), A.D.I.VALOR est une société privée (Société Anonyme Simplifiée), sans but lucratif : ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

Rappel réglementaire

En tant que professionnels, les agriculteurs sont responsables de la bonne gestion de leurs déchets (code de l'environnement, article L541-2). Le brûlage ou l'enfouissement des déchets sont interdits ; les déchets ou produits en fin de vie ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Chiffres-clés

Les quantités d'emballages et de plastiques collectés devraient atteindre, en 2020, 90.000 tonnes, soit un taux de collecte moyen de 78% ; 95% de ces emballages et plastiques seront recyclés.



« Plus que jamais, l'initiative volontaire mise en place par les différents acteurs de la profession agricole démontre son efficacité : les objectifs fixés avec les pouvoirs publics ont été atteints voire dépassés. Les agriculteurs, ainsi que l'ensemble de la profession agricole peuvent être fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus. »

Rémi Haquin,
Président d'AIVALOR

TRI COLLECTE RECYCLAGE

moi
je recycle!

ensemble, recyclons!

Bidons en plastique

Hygiène de l'élevage laitier



Produits phytopharmaceutiques et fertilisants

Produits d'hygiène de l'élevage laitier

ouverts, rincés et égouttés

ouverts, rincés et égouttés



en sac* ou à l'unité sans les bouchons**

en sac* ou à l'unité sans les bouchons**

Bidons en plastique

Phytopharmaceutiques et oligo-éléments



ouverts, rincés et égouttés



en sachet* ou à l'unité sans les bouchons

Sacs, boîtes bouchons

Phytopharmaceutiques et oligo-éléments



vidés et pliés



en sachet avec les bouchons

Sacs papier



Semences certifiées

vidés et pliés



en fagot stocker au sec

Big bags

Engrais, amendements, semences et plants



Engrais, amendements et semences

vidés et pliés



en fagot

PPNU



dans l'emballage d'origine



avec mention "à détruire"

Films plastique



Ensilage



Enrubannage

balayés et secs, pliés et roulés

secoués, pliés et roulés



ficelés



en sac* ou en boule

PROPRETÉ

PRIORITÉ
AU
RECYCLAGE

92% des emballages et plastiques sont recyclés !

Que deviennent les déchets collectés ?

Grâce à la préparation et au tri à la source par les exploitants agricoles, la plupart des emballages et plastiques collectés peuvent être recyclés. Les collectes opérées par A.D.I.VALOR et ses partenaires participent ainsi à la consolidation d'une véritable industrie du recyclage de proximité.



Bidons recyclés



Films plastiques recyclés



Ficelles recyclées



Tubes pour
l'industrie

Gaines techniques



Sacs poubelles



Raccords pour
l'irrigation

Ficelles
éco-conçues



Big bags recyclés



Filets paragrêle recyclés



Sacs papier recyclés



Cagettes
plastiques

Éléments
de construction



Mobilier urbain



Couches de protection
(cloisons plâtre)



Le recyclage des emballages
et plastiques agricoles évite,
sur une année, l'émission de
60 000 tonnes de CO2(*)

(*) chiffres 2016

moi
je recycle!

moi
j'attends
quoi ?

Le recyclage, c'est à votre image

Le saviez-vous ?

- **300.000 agriculteurs trient et rapportent** leurs emballages et plastiques usagés.
- **93% des emballages** et plastiques collectés **sont recyclés**.
- L'agriculture française est **championne du monde du recyclage**.

Pour que le recyclage soit à votre image : triez et rapportez vos emballages et plastiques usagés chez votre distributeur.



ADIVALOR

www.adivalor.fr

Cette action est une initiative volontaire des organisations représentant les fabricants et importateurs de produits phytopharmaceutiques (COVADA), des plastiques agricoles (CPA), des engrais (SOVEEA), des semences (ARES), et des produits d'hygiène (SEPH), les coopératives (Coop de France, InVivo) et négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA).

Agriculteurs Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles